



## **Sud éducation 49**

14 place Imbach49100 ANGERS

**Comptes annuels Exercice du 01/09/2012 au  
31/08/2013**

## ACTIF

	Exercice courant	Exercice antérieur
40 : Fournisseurs et Comptes rattachés	929	440
<b>Total chapitre 4</b>	<b>929</b>	<b>440</b>
51 : banques, établissements financiers et assimilés	6120	10774
<b>Total chapitre 5</b>	<b>6120</b>	<b>10774</b>
<b>Total général de l'actif</b>	<b>7049</b>	<b>11215</b>

## PASSIF

	Exercice courant	Exercice antérieur
10 : Fonds syndicaux et réserves	0	2708
<i>dont 10-105 : fonds syndicaux</i>	0	2708
<i>dont 106 : réserves</i>	0	0
11 : Eléments en instance d'affectation	7788	9297
12 : Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-3816	-791
<b>Total chapitre 1</b>	<b>3972</b>	<b>11215</b>
47 : Comptes transitoires ou d'attente	3077	0
<b>Total chapitre 4</b>	<b>3077</b>	<b>0</b>
<b>Total général du passif</b>	<b>7049</b>	<b>11215</b>

# Compte de Résultat

	0	
	0	-1
60 : Achats et variations des stocks	681	164
61 : Services extérieurs	5168	1994
62 : Autres services extérieurs	4372	338
65 : Autres charges de gestion courante	4916	300
67 : Charges exceptionnelles	27	0
<b>6 : COMPTES DE CHARGES</b>	<b>15164</b>	<b>2797</b>
75 : Autres produits de gestion courante	11347	12845
dont 756 : Cotisations	11347	12845
76 : Produits financiers	1	0
<b>7 : COMPTES DE PRODUITS</b>	<b>11348</b>	<b>12845</b>

Résumé du compte d'exploitation	0	0
Totaux	15164	11348
Résultat d'exploitation	0	3816
Totaux généraux	30328	15164

Produits	11348
Charges	15164
Résultat de l'exercice	-3816
<i>Provision pour congrès</i>	0
<i>Provision pour élections</i>	0

## **Annexe au comptes annuels Exercice du 01/09/2012 au 31/08/2013**

### **1) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 2012-2013 ET REGLES COMPTABLES**

SUD Éducation 49 publie pour la première fois ses états financiers pour l'exercice 2012-2013 en conformité avec la loi du 20 août 2008. Son exercice comptable est du 1 Septembre au 31 Août de chaque année, ce qui correspond à son rythme d'activité qui se situe sur l'année scolaire, il a une durée de 12 mois. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses généralement admises : \* Continuité d'exploitation \* Permanence des méthodes comptables \* Indépendance des exercices \* Non compensation. Les comptes ont été établis en application du règlement du Comité de réglementation comptable N° 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales de l'Avis N° 2009-07 du 3 septembre 2009 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des organisations syndicales, du règlement du Comité de réglementation Comptable N° 99-01 du 16 février 1999 relatif à l'établissement des comptes annuels dans les associations et fondations, et du règlement du Comité de la réglementation Comptable N° 99-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les libellés comptables utilisés correspondent au plan comptable général y compris les modifications introduites par le règlement du CRC N°99-01.

### **2) NOTE SUR LE BILAN**

Le syndicat n'a pas d'autres Actifs que les comptes bancaires nécessaires à son fonctionnement. Un compte est utilisé au passif pour enregistrer des sommes dont le syndicat est dépositaire mais dont il n'a pas la libre disposition.

### **3) NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Le compte de résultat n'appelle pas de commentaires. Les charges concernent les frais afférents au fonctionnement du syndicat. Les cotisations sont comptabilisées en brut sur la base des sommes encaissées effectivement au cours de l'année par le syndicat. Le reversement à la fédération figure en charges. Le reliquat à verser à la fédération à la clôture de l'exercice figure dans le compte "charges à payer".

#### **4) LE TABLEAU DES RESSOURCES**

Le tableau des ressources demandé par le règlement 2009-10 se présente ainsi pour l'exercice 2012-2013 :

<b>Ressources de l'année</b>	
Cotisations reçues	11 347,31 €
Reversement de cotisations	0,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €
Autres Produits d'Exploitation perçus	0,00 €
Produits financiers	0,76 €
<b>Total des Ressources</b>	<b>11 348,07 €</b>

#### **5) LES COTISATIONS**

Les cotisations sont enregistrées à l'encaissement effectif sur la base d'un barème local.

#### **6) PERSONNEL**

Le syndicat ne dispose pas de salarié. Le ministère de L'Education Nationale attribue chaque année des postes de décharges à la fédération SUD EDUCATION dont 1,684 ETP sont utilisés par le syndicat.

#### **7) AFFECTATION**

Le résultat négatif de 3815,88€ en 2012-2013 sera porté en diminution des réserves après vote de l'AG.

<b>Provisions</b>				
Intitulé	Solde 01/09/2012	Total Debit	Total Crédit	Solde 31/08/2013
Fonds de solidarité	2708,10	3427,30	2719,20	0,00
Report à nouveau (solde créditeur)	9297,29	1509,72	20,00	7787,57
Résultat de l'exercice (déficit)	790,52	3815,88	2790,52	3815,88
<b>Total des provisions</b>	<b>11214,87</b>	<b>9543,42</b>	<b>2300,24</b>	<b>3971,69</b>

#### **8) EVENEMENTS RECURENTS PURIANNUELS**

Catégorie d'action	Montant à l'ouverture	Augmentation	Utilisations	Montant à la clôture
Réserves congrès	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réserves élections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

## **9) ETAT DES FONDS SYNDICAUX**

<b>FONDS SYNDICAUX</b>	<b>Montant à l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Utilisations</b>	<b>Montant à la clôture</b>
Fonds de solidarité	2 708,10 €	719,20 €	3 427,30 €	0,00 €
Réserve	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Report à nouveau	9 297,29 €	0,00 €	1 509,72 €	7 787,57 €
Résultat de l'exercice	- 790,52 €	0,00 €	- 4 606,40 €	- 3 815,88 €
Provisions diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Provisions pour congrès	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Provisions pour élections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

## **10) AFFILIATION**

Le syndicat est affilié à l'Union Syndicale SOLIDAIRES 49. A ce titre il verse une cotisation annuelle fixe par adhérent qui ne constitue pas une partie de la cotisation de ce dernier. A ce titre il a été versé 300€ en 2012-2013